



Projet Lérabé 2 : « Renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal ». AACID 0C031/2022

TERMES DE REFERENCES DE PRESTATION DE SERVICES

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Depuis plus de 30 ans Enda Pronat s'est engagée dans la promotion de l'agroécologie dans les zones rurales du Sénégal les plus affectées par les conséquences de la révolution verte, à savoir : les Niayes, la Vallée du Fleuve Sénégal et les régions de Fatick et de Tambacounda. Elle mène depuis les années 90, avec des moyens très limités et sur des aménagements sommaires, la recherche-action pour l'adoption des pratiques agroécologiques avec des groupements de femmes et des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) mixtes autour des cultures maraîchères et de la riziculture dans la commune de Guédé Village en vue d'atténuer l'utilisation des produits agrochimiques promus par le système d'agriculture conventionnelle. Son intervention dans le processus de la transition agroécologique s'appuie sur l'étroite collaboration avec des partenaires institutionnels techniques et financiers de la recherche et du développement.

C'est présentement le cas de l'ONG Solidaridad Internacional Andalucía (SIA) qui est une organisation espagnole à but non lucratif. Elle a été créée en 1996 à Séville (Espagne). Depuis 2004, elle est présente au Sénégal et son partenariat avec Enda Pronat a commencé depuis 2018. Sa stratégie au Sénégal vise à contribuer à l'amélioration de la situation de vie des populations les plus vulnérables, en fonction de leurs besoins et des priorités des plans de développement local et national.

La commune de Guédé Village, à l'instar d'autres zones irriguées de la Vallée du Fleuve Sénégal, présente un fort potentiel agricole, les exploitations familiales sont confrontées à plusieurs contraintes relatives à la productivité. Les contraintes sont entre autres les faibles superficies de terres aménagées, les mauvais aménagements sommaires, le manque de sécurisation de l'exploitation face à la divagation animale et les difficultés liées l'accès à l'eau d'irrigation.

C'est dans ce cadre qu'Enda Pronat en partenariat avec Solidaridad Internacional Andalucía (SIA), et l'appui financier de la « Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AACID) », sont en train de mettre en œuvre la phase II d'un projet de « renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal ». Ce projet intervient particulièrement dans le terroir de Lérabé. Il vise de façon générale à améliorer la résilience de la population de Lérabé dans une perspective de genre et de transition agroécologique. C'est spécifiquement un projet pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion

de l'autonomisation des femmes productrices, l'augmentation de la capacité de production agro-écologique et la diversification de la production agricole et piscicole. Ainsi, la réhabilitation et l'aménagement des poches non exploitées dans le PIV de Lérabé, la fourniture d'un tracteur, l'appui de cinq (5) exploitations familiales, le renforcement de capacités en agroécologie, dynamique organisationnelle, alphabétisation et nutrition sont entre autres activités prévues dans ce projet. Le présent document d'appel à soumission s'inscrit dans le processus d'accompagnement des cinq (5) exploitations familiales dans la transition agroécologique. Il s'agit spécifiquement d'installer une clôture et fournir un réservoir surélevé à raccorder au système d'irrigation californien existant dans l'exploitation familiale de Souleymane Dia à Lérabé.

II- OBJECTIFS :

L'objectif global de ces travaux d'installations des périmètres est de contribuer à la sécurité et la souveraineté alimentaire de ces exploitations bénéficiaires et de façon spécifique, il s'agira de :

- sécuriser le périmètre d'1 ha à travers l'installation de grillage ;
- faciliter l'accès à l'eau à travers la mise en place d'un réservoir surélevé à 2 m de hauteur ;

III- DESCRIPTION DES TRAVAUX :

Les travaux consistent à clôturer en grillage et installer un bassin surélevé à 2 m de hauteur dans l'exploitation familiale de Souleymane Dia à Lérabé.

1) FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GRILLAGE DU PERIMETRE DE 1 HA SUR 429 ML :

La clôture doit s'étaler sur une longueur de 429 mètres linéaires (ml) avec du grillage galvanisé de diamètre 3 mm et un maillage de 20/20. Le grillage doit être d'une hauteur de 2 mètres, soutenu par des poteaux en cornière de 40 traités avec antirouille de hauteur 2,5 m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton à une profondeur de 50 cm. Le grillage doit être renforcé et sécurisé par quatre (4) lignes de fils barbelés. Une jambe de force est installée à chaque 50 mètres du grillage.

Ce travail intègre aussi la fourniture et l'installation d'une grande porte double battant de largeur 4 m sur 2 m de hauteur, permettant l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs accessoires. Il faut prévoir une petite porte de 1,5 m de large à l'intérieure de la grande porte pour permettre le passage piéton. Ainsi, deux (2) poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage (2 m de hauteur et 2 m d'épaisseur) doivent être installés pour soutenir la porte.

2) FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN RESERVOIR :

✚ Système d'irrigation existant :

Il faut rappeler que le périmètre dispose déjà d'un système de pompage solaire raccordé à un réseau d'irrigation californien. Ce dernier est composé d'une conduite principale de diam 63 et des conduites secondaires de diam 50 avec des bornes d'irrigation.

✚ Installation d'un réservoir de 5 m3 surélevé sur 2 m de hauteur :

Le/la prestataire est appelé à fournir et raccorder un réservoir au système d'irrigation californien existant dans le périmètre. Le réservoir doit être de forme circulaire et d'un volume de 5 m3. Il sera surélevé à 2 m de hauteur afin de maintenir une bonne pression au niveau du réseau californien.

Le réservoir sera soutenu par quatre poteaux (épaisseur de 2 m) sous forme de chaînage avec une dalle de 25 cm. Il sera protégé au rayon salaire par un abri soutenu par des tubes en fer traitées avec antirouille. Une échelle sera fixée au support du réservoir pour permettre de monter jusqu'au réservoir.

Une conduite d'arrivée et une conduite de distribution doivent être raccordées au système existant. Le/la prestataire doit prévoir l'ensemble des accessoires (vannes, coude, etc.) nécessaires à la bonne marche du système avec réservoir surélevé. La conduite d'arrivée doit obligatoirement munie d'une vanne galvanisée. Ainsi, une conduite de trop-plein doit être prévue pour évacuer le surplus d'eau en cas de remplissage total du réservoir. Elle comprendra un déversoir situé à une hauteur au-dessous du niveau maximal susceptible d'être atteint.

IV- METHODOLOGIE ET APPROCHE :

Le/la prestataire est appelé à développer une approche participative et inclusive qui informe, implique et associe le responsable de l'exploitations dans la réalisation des activités inscrites dans les TDRs. Cette approche permettra de définir avec eux les travaux de clôture et installation d'un bassin qui lui seront les plus appropriés.

Enda Pronat veillera à la mise en place d'un comité de suivi composé de l'équipe technique du projet et du représentant de l'exploitation pour mieux prendre en compte ses préoccupations durant le déroulement des travaux.

Pour ce faire, le/la prestataire devra intégrer dans la démarche les phases suivantes :

- une réunion de prise de contact avec le commanditaire et une visite du site pour des ajustements au besoin et le cadrage technique et méthodologique de la mission ;
- la remise à l'état des lieux ;
- la formation du personnel d'exploitation sur l'utilisation et l'entretien des matériels fournis;
- la restitution du rapport final à faire devant les différentes parties prenantes conjointement organisée avec une visite du site.

V- LIVRABLES :

L'entreprise prestataire devra obligatoirement livrer les produits suivants :

- un argumentaire d'une (1) page qui justifie les compétences acquises par le prestataire pour assurer la présente prestation ;
- un document de 5 pages au maximum qui explique la méthode et la démarche d'intervention proposée en correspondance avec les activités à mener ;
- un document technique présentant les outils et matériels à utiliser lors des travaux ainsi que les caractéristiques détaillées du grillage, des cornières, du support du réservoir et du réservoir.
- les diplômes et qualifications pour chaque profil de l'équipe technique et le nombre d'années d'expériences ;
- les références (attestations de services délivrées par des maîtres d'ouvrage) ;
- une offre financière ;
- le rapport provisoire des travaux ;
- le rapport final des travaux ;

VI- PROFIL, EXPERIENCES ET COMPETENCE :

L'entreprise prestataire doit :

- avoir une équipe qualifiée à l'installation de clôture en grillage et raccordement d'un système d'irrigation ;
- justifier avoir exécuté en tant que prestataire dans au moins deux (02) marchés des travaux, de clôture et/ou de raccordement de tuyau d'irrigation dans les cinq (05) dernières années avec une valeur minimale de huit millions de francs CFA (3 500 000 FCFA) ;
- être flexible aux changements en cours des travaux et capable de s'adapter et négocier avec les agriculteurs-trices ;
- la connaissance de la zone du projet et de la langue poular serait un atout ;

VII- DUREE DE LA MISSION :

Le délai de réalisation des prestations est de 30 jours calendaires, à partir de l'ordre de service de commencer les travaux.

VIII- DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES :

La date limite des dépôts des offres est fixée au 02 juillet 2023 à 17h00 GMT. Les offres technique et financière en langue française devront être envoyées aux adresses suivantes :

pronat@endatiersmonde.org; et sia.senegal@solidaridadandalucia.org

[Tel : 33 842 86 81](tel:338428681)

ANNEXE 1 : EMBLACEMENT DE L'EXPLOITATION FAMILIALE

